

EVALUATION MEDICO-ECONOMIQUE DE L'APPLICABILITE DU CONSENSUS SUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ANGINE CHEZ L'ADULTE (1998-1999)

Justification de l'enquête

Elle est basée sur les recommandations de la Conférence de Consensus de la SPILF sur les infections O.R.L. (Lyon, juin 1996) :

« dans l'objectif principal de limiter l'extension de la résistance bactérienne, mais aussi les dépenses inutiles, le jury se prononce pour une modification de la prise en charge des angines visant à ne traiter par antibiotiques que les angines streptococciques. Pour les autres, il est souhaitable de se contenter de traitements antalgiques et antipyrétiques. Les préparations locales contenant des antibiotiques ne doivent pas être utilisées. Pour permettre une telle attitude thérapeutique, il faut pouvoir différencier les angines streptococciques de celles qui ne le sont pas. La clinique ne permet pas de le faire avec une sensibilité satisfaisante, la recherche de streptocoque A par culture de prélèvement pharyngé est rarement pratiquée en France en raison de son coût, des difficultés de mise en œuvre et d'intégration des résultats dans la chronologie de la prise en charge des angines existent : la pratique au cabinet même du prescripteur d'un test permettant de sélectionner en quelques minutes les patients atteints d'angine à streptocoque A serait la solution la plus satisfaisante. De tels tests qui ne sont pas encore utilisés en France, sont de maniement simple et ont une sensibilité comprise entre 80 et 90% et une spécificité de l'ordre de 97%.

Ces recommandations récentes méritent d'être diffusées et appliquées. Les difficultés de mise en oeuvre d'une telle pratique, sa faisabilité, son intérêt pharmacoéconomique doivent être évalués dès à présent afin de rendre opérationnelle la démarche.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette enquête médico-économique observationnelle vise à évaluer dans un premier temps, l'applicabilité des recommandations définies par le jury du consensus de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) sur la prise en charge des angines chez l'adulte de plus de 25 ans.

Cette enquête a aussi pour objectif d'évaluer les conséquences économiques de l'application de ces recommandations.

Il s'agit d'une enquête non expérimentale de type « avant-après » visant à évaluer les modifications de la pratique sous l'effet d'une intervention.

L'intervention consiste en une formation aux médecins à :

- 1) l'application des recommandations de la SPILF et
- 2) à la pratique du test de diagnostic rapide (TDR) du streptocoque du groupe A.